

Réf: Dossier N° 106255

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTAURE AUTO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME  
TRANCHE, Lot 3701, Ilot 301

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTAURE AUTO »

Objet : REPARATION ET ENTRETIEN DE TOUT ENGIN A MOTEUR AVEC OU SANS ROUES, VENTE ET RECYCLAGE DE PIECES DETACHEES MECANQUES , INDUSTRIELLES ET ACCESSOIRES, FABRICATION OU IMPORTATION DE PIECES SUR MESURE, LOCATION ET VENTE DE TOUT ENGIN A MOTEUR AVEC OU SANS ROUES, TRANSPORT, FORMATION, DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME  
TRANCHE, Lot 3701, Ilot 301

Dirigeant(s) : M SOUMANOU KASSIM (GÉRANT), M KAMAGATE BAZOUMANA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03196 du 09/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24970/GTCA/RC/2022 du 09/06/2022

